



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Préfecture le 16/12/2016

Affiché le 16/12/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20161213-2016_12_170-DE

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-170 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kiéber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES
AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA CALI ET L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU LIBOURNAIS

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace, du développement touristique et des politiques contractuelles.

Lors de la création de l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais (OTIL), une convention d'objectifs et de moyens triennale a été signée avec La Cali afin de fixer à l'Office de Tourisme les objectifs à atteindre visant à développer l'économie touristique du territoire (missions principales du service public touristique à travers l'accueil, l'information, la promotion et la coordination des acteurs touristiques ; missions complémentaires de création et de commercialisation de produits touristiques).

Cette convention précise également les moyens dévolus à l'office de Tourisme pour y parvenir (conditions de participation de La Cali au financement de ses activités, notamment à travers une dotation annuelle et le versement de la taxe de séjour).

Cette convention triennale arrive à son terme au 31 décembre 2016.

Or, suite à la fusion/extension de La Cali prévue au 1er janvier 2017, les statuts de l'OTIL devront être modifiés sur 3 points :

- Prise en considération de nouvelle dénomination de la compétence tourisme,
- Extension du périmètre d'exercice de cette compétence par l'OTIL à l'échelle de la nouvelle communauté d'agglomération,
- Renouvellement des instances de gouvernance de l'OTIL.

Aussi, dans ce contexte, afin d'assurer la continuité de fonctionnement de l'OTIL jusqu'au vote de ces modifications statutaires et leur entrée en vigueur, il est proposé de prolonger d'un an l'actuelle convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'OTIL.

Vu l'avis de la Commission Aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles du 28 novembre 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 28 novembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le présent avenant prolongeant d'un an la durée de la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Cali et l'OTIL,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention et tout acte afférent à la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais